



M. Kanemoto, président de l'OIPC-Interpol.

ont ouvert à ces individus de nouvelles perspectives, des horizons illimités, compliquant singulièrement la tâche des pays, qui ne peuvent agir seuls plus longtemps. La détection et, dans une certaine mesure, la prévention de la criminalité, aux niveaux tant national qu'international, ne seront possibles que par une coopération active entre les polices de tous les pays. Le recours aux services d'Interpol se fera probablement de plus en plus fréquent dans les années qui viennent. Interpol joue un rôle primordial en ceci qu'au nom de la lutte contre la criminalité il rassemble des pays membres aux législations, aux procédures et aux idéologies diverses. Mesdames et messieurs, ce ne serait pas exagéré de dire qu'Interpol est une éclatante réussite : il représente la réunion de professionnels engagés – un club de police. Le policier, homme ou femme, fait le serment de mener son combat contre les malfaiteurs quelles que soient les origines, la nationalité, l'idéologie ou la religion de ces derniers. Je tiens à vous rendre hommage à tous.

Mesdames et messieurs les délégués, je vous souhaite de fructueuses discussions au cours de cette session, de même qu'un très heureux et agréable séjour dans la capitale de l'Inde. Nous sommes ré-

solus à faire de cette 66^e session de l'Assemblée générale une expérience mémorable dont, j'en suis certain, vous vous souviendrez longtemps.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre présence.»

Discours du président de l'OIPC-Interpol

«Monsieur le président,
Monsieur le premier ministre,
Messieurs les ministres,
Messieurs les invités à la tribune,
Mesdames et messieurs les invités,
Mesdames et messieurs,

C'est vraiment un très grand honneur pour moi de prendre la parole devant vous en cette cérémonie d'ouverture de la 66^e session de l'Assemblée générale de l'OIPC-Interpol, ici à New Delhi.

Membre d'Interpol depuis 1949, l'Inde a toujours pris une part active à l'action de l'Organisation. Elle a accueilli la 13^e Conférence régionale asiatique en 1994 et a régulièrement mandaté ses plus hauts fonctionnaires de police pour siéger au Comité exécutif. Je conserve pour ma part un souvenir précieux et agréable de ma collaboration avec M. Mohen G. Katre entre 1985 et 1988, ainsi qu'avec

M. Joginder Singh depuis l'année dernière.

Eu égard à sa contribution de longue date aux activités d'Interpol, il était particulièrement important que l'Inde accueille la réunion annuelle de l'organe suprême de l'Organisation en cette année où elle-même fête le cinquantième de son indépendance.

Au nom d'Interpol et de tous les délégués représentant les 177 pays membres, je tiens à exprimer tous nos remerciements au gouvernement indien, à Monsieur le premier ministre, M. Gujral, et à Monsieur le ministre de l'Intérieur, M. Gupta, pour avoir accueilli l'Assemblée générale d'Interpol.

Notre gratitude va également à MM. Singh et Sharma, ainsi qu'à leurs collaborateurs, qui n'ont pas ménagé leur peine pour que cette réunion soit un succès et pour nous assurer un séjour agréable. Je suis convaincu que cette Assemblée générale marquera une étape importante dans l'histoire d'Interpol, qui fêtera ses soixante-quinze ans d'existence l'année prochaine.

Mesdames et messieurs, une année s'est écoulée depuis que vous m'avez désigné comme président d'Interpol au cours de la 65^e session de l'Assemblée générale qui s'est tenue en Turquie. Une fois encore, je voudrais vous remercier tous de la confiance avec laquelle vous avez accueilli ma candidature.

S'agissant de ma première Assemblée générale, il me semble nécessaire de préciser les quatre principes qui ont présidé et qui continueront à présider à mon action au poste où vous m'avez élu. Ces quatre principes sont l'efficacité, la rentabilité, la responsabilité et la solidarité.

Puisque nous sommes tous des professionnels de la lutte contre la criminalité, soyons efficaces en concentrant nos efforts et notre